

Toulouse, le 17 janvier 2023

**Décision prise par le Président
du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne**

Décision n° 20230117-40

Le Président du Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement de Haute-Garonne ;

Vu l'article L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de Réseau31 et notamment l'article 13.2 ;

Vu la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques n° 2006-1772 du 30 décembre 2006 ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code de l'Environnement et notamment ses articles L123-1 et suivants relatif aux champs d'application et objet de l'enquête publique ;

Vu la délibération du Conseil Syndical de Réseau31 portant délégations de compétences au Président et au Bureau syndical en date du 18/10/2021 et notamment la délégation n°A3-17 ;

Considérant que les compétences assainissement collectif eaux usées et eaux pluviales ont été transférées par la commune de RIEUX VOLVESTRE à Réseau31 ;

Considérant la convention du 22 septembre 2016 conclue entre Réseau31 et la commune de RIEUX VOLVESTRE afin d'établir son schéma directeur des eaux usées et des eaux pluviales et des zonages d'assainissement EU et EP;

Considérant le schéma directeur eaux usées et eaux pluviales établi par Réseau31 ;

Considérant la procédure d'enquête publique spécifique de la révision du zonage d'assainissement des eaux usées et de l'élaboration du zonage de gestion des eaux pluviales de la commune de RIEUX VOLVESTRE ;

Considérant l'avis favorable du 21 janvier 2023 de la commune de RIEUX VOLVESTRE relatif aux projets de zonages de l'assainissement eaux usées et des eaux pluviales ;

Considérant la dispense d'évaluation environnementale de la MRAe, relative au projet de zonage de l'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de RIEUX VOLVESTRE ;

décide

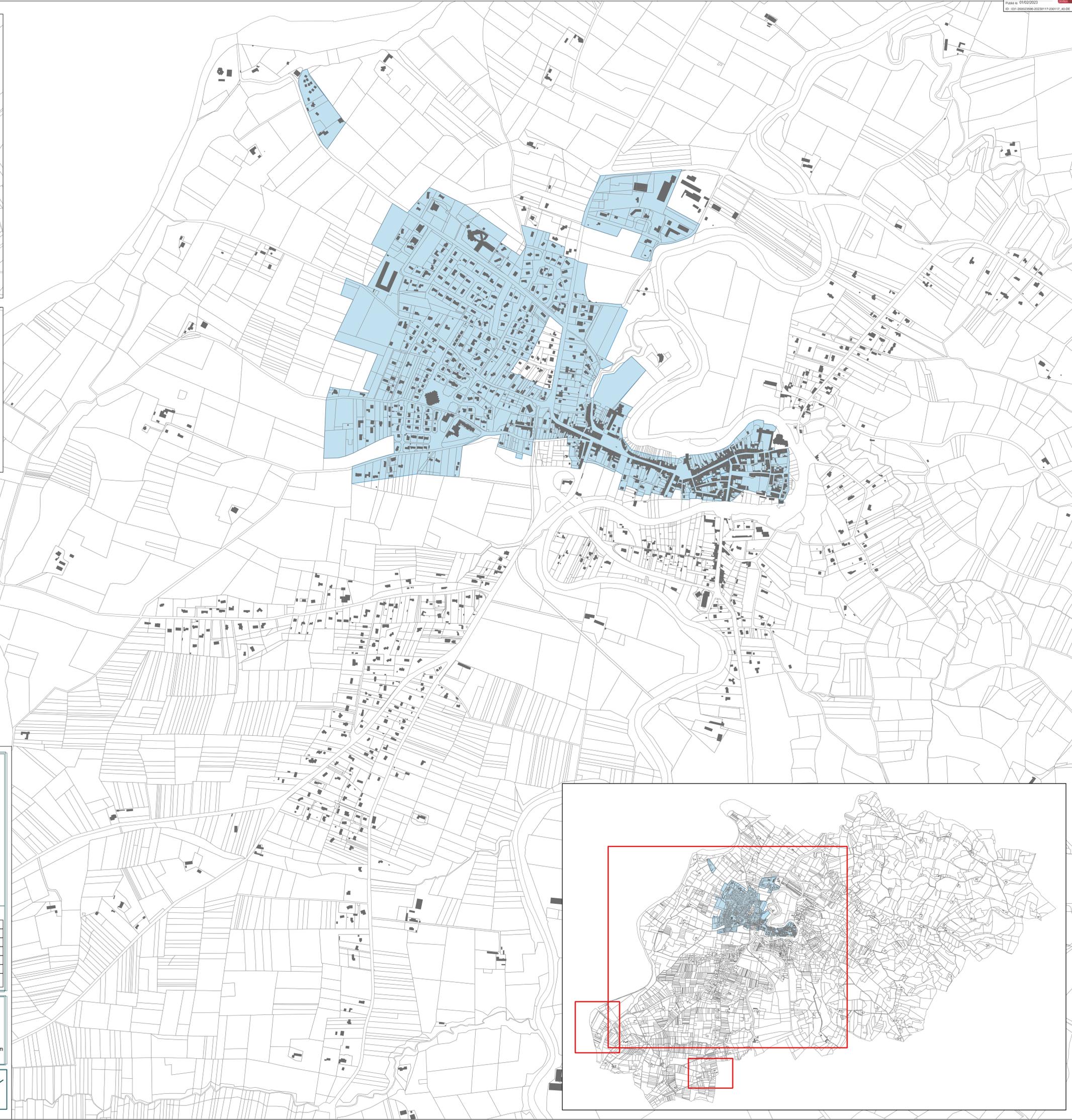
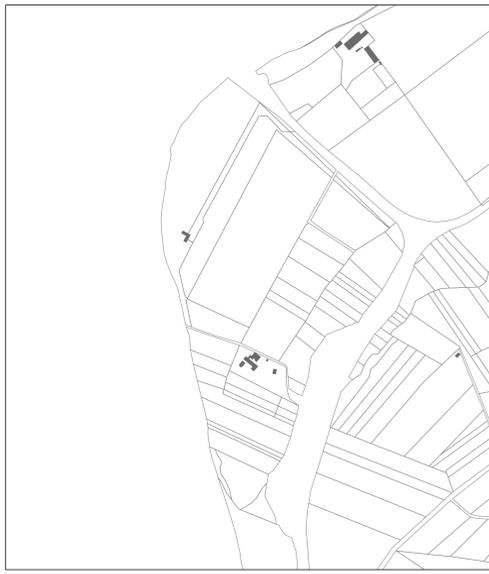
Article 1 : de valider les projets de zonages d'assainissement des eaux usées et de gestion des eaux pluviales de la commune de RIEUX VOLVESTRE ;

Article 2 : de soumettre ces projets de zonages d'assainissement eaux usées et des eaux pluviales à enquête publique.

Rémi RAMOND
Vice-Président



Annexe : zonages d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales de la commune de RIEUX VOLVESTRE





réseau31
une autre idée de l'eau...

**Révision du schéma directeur
d'assainissement des eaux usées
de la commune de RIEUX-VOLVESTRE
Projet de zonage**

F					
E					
D					
C					
B					
A	01/10/2019	Etablissement du projet de zonage	PGP	PGP	
Ind.	Date	Modification	Etabli par	Vérifié par	

Projet de zonage

Zonage d'assainissement des eaux usées

- Zonage non collectif
- Zonage collectif



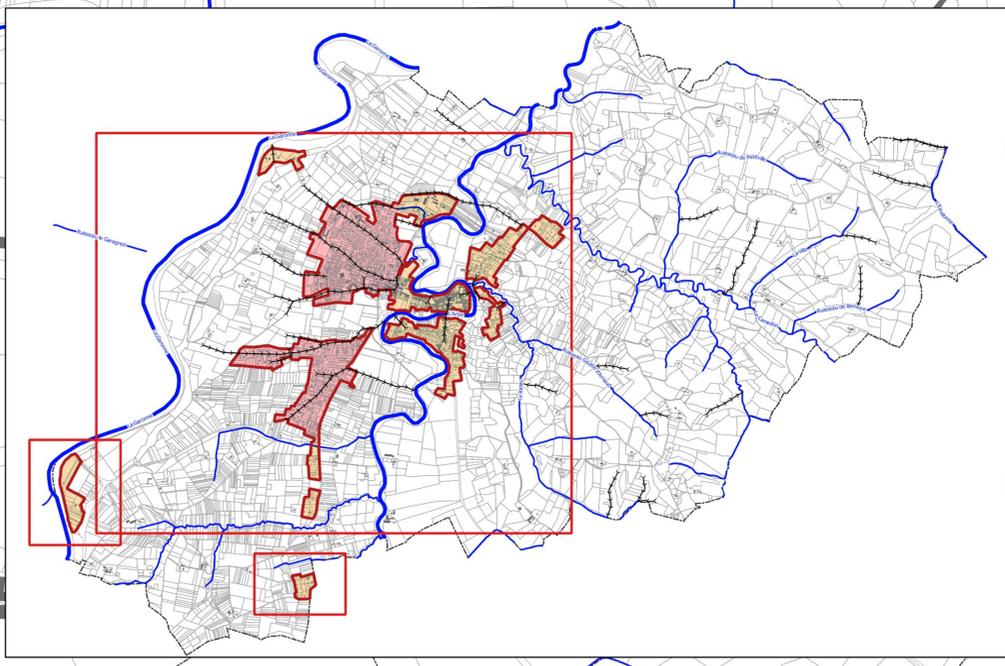
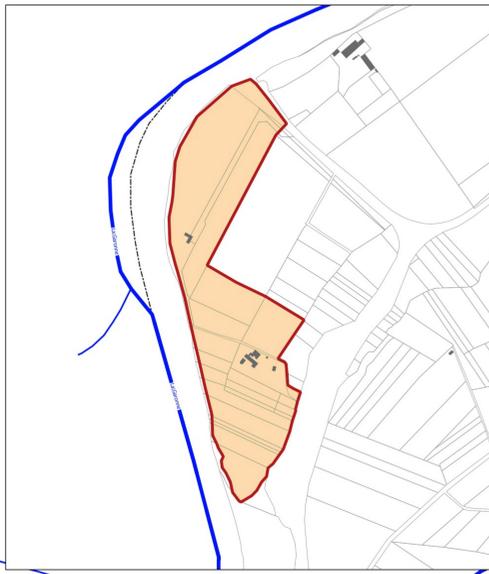
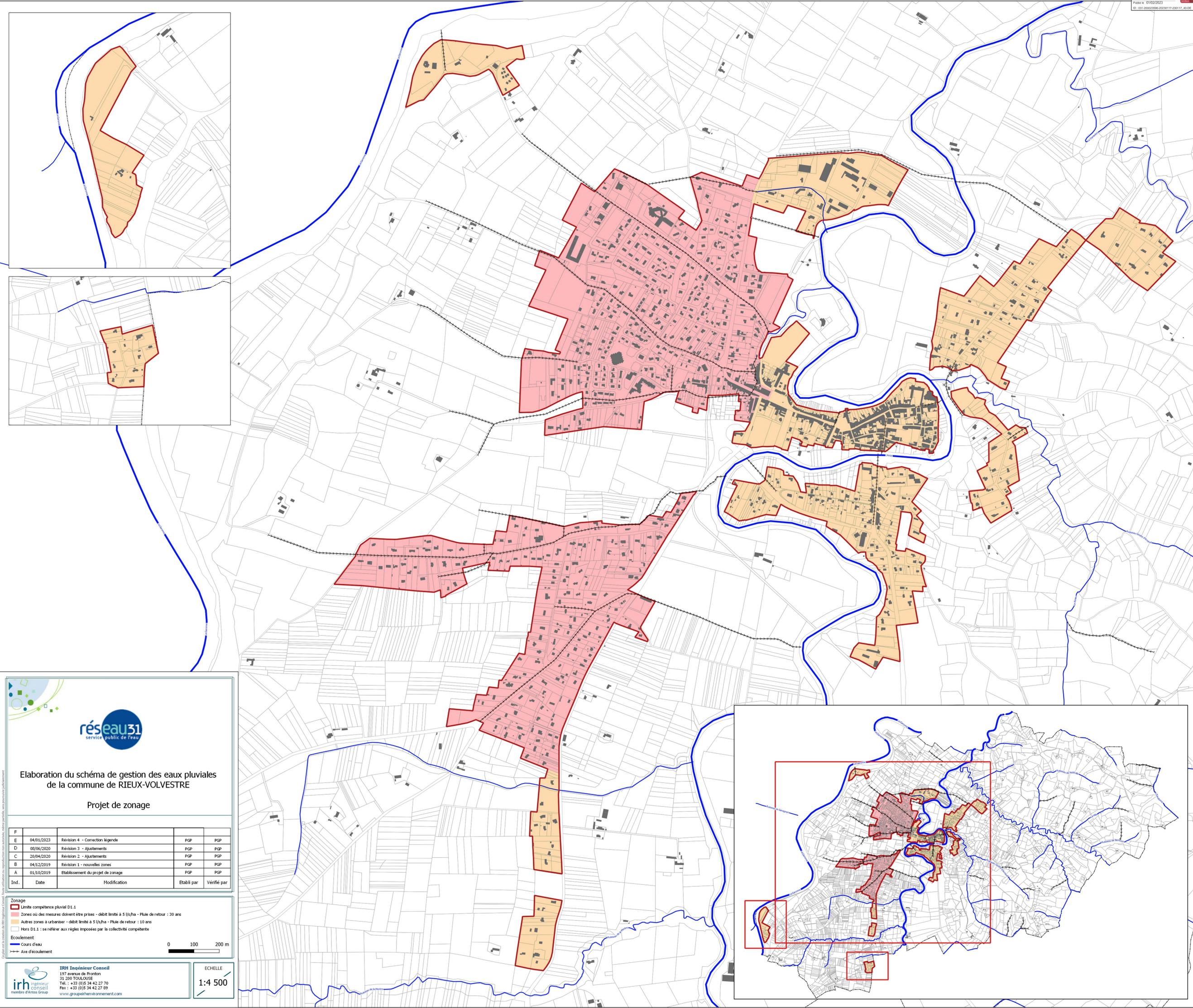
0 100 200 m

irh ingénieur conseil
 membre d'Artea Group

IRH Ingénieur Conseil
 157 Avenue de Fronton
 31 200 TOULOUSE
 Tél. : +33 (0)5 34 42 27 70
 Fax : +33 (0)5 34 42 27 89
 www.grouperhenvironnement.com

ECHELLE
1:4500

Cadastré par le Service de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Commune de Rieux-Volvestre



réseau31
service public de l'eau

**Elaboration du schéma de gestion des eaux pluviales
de la commune de RIEUX-VOLVESTRE**

Projet de zonage

Ind.	Date	Modification	Etabli par	Vérifié par
F				
E	04/01/2023	Révision 4 - Correction légende	PGP	PGP
D	08/06/2020	Révision 3 - Ajustements	PGP	PGP
C	20/04/2020	Révision 2 - Ajustements	PGP	PGP
B	04/12/2019	Révision 1 - nouvelles zones	PGP	PGP
A	01/10/2019	Etablissement du projet de zonage	PGP	PGP

Zonage

- Limite compétence pluvial D1.1
- Zones où des mesures doivent être prises - débit limité à 5 l/s/ha - Pluie de retour : 30 ans
- Autres zones à urbaniser - débit limité à 5 l/s/ha - Pluie de retour : 10 ans
- Hors D1.1 : se référer aux règles imposées par la collectivité compétente

Écoulement

- Cours d'eau
- Axe d'écoulement

IRH Ingénieur Conseil
157 Avenue de Fronton
31 200 TOULOUSE
Tel. : +33 (0)5 34 42 27 70
Fax : +33 (0)5 34 42 27 09
www.groupeirhenvironnement.com

ECHELLE
1:4 500

COPRÉFÉRENCE DE RIEUX-VOLVESTRE - Commune de Rieux-Volvestre - 31200 Rieux-Volvestre - 31200 Rieux-Volvestre